



Date de dépôt : 25 septembre 2024

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de Pascal Uehlinger, Céline Zuber-Roy, Pierre Nicollier, Jean-Pierre Pasquier, Francine de Planta, Philippe Meyer, Darius Azarpey, Natacha Buffet-Desfayes, Alexis Barbey, Joëlle Fiss, Vincent Subilia, Jacques Béné, Thierry Oppikofer, Yvan Zweifel, Adrien Genecand, Alexandre de Senarclens pour un soutien au projet de Futur collisionneur circulaire (FCC) du CERN

En date du 21 mars 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les liens étroits qui unissent le Centre européen de recherche nucléaire (CERN) et le canton de Genève depuis près de 50 ans;*
- la place enviable – et enviée – qu'a conférée à Genève l'implantation sur son territoire de ce centre de recherches mondialement reconnu qu'est le CERN;*
- le poids du CERN dans la Genève internationale;*
- les retombées considérables de cette présence pour notre canton, que ce soit sur le plan académique, de l'économie, de l'image et des finances notamment;*
- le privilège de voir le nom de Genève associé à des découvertes telles que le boson de Higgs;*
- l'importance, en termes de géopolitique, de pouvoir conserver le développement de recherches fondamentales aussi capitales dans des pays aux solides valeurs démocratiques,*

invite le Conseil d'Etat

- à manifester officiellement son soutien au projet de Futur collisionneur circulaire actuellement en phase d'étude par le CERN;*
- à participer largement à l'information de la population genevoise sur le FCC, de manière à dissiper les craintes diffusées par certains milieux dont l'objectivité est loin d'être la principale qualité;*
- à sensibiliser la population genevoise sur l'importance d'une telle démarche pour l'image de notre canton dans le monde.*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Lié depuis 1954 au territoire du canton de Genève, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) est un institut de recherche prestigieux qui constitue un atout précieux et unique pour notre région. Il est un moteur du développement local en termes d'innovation, d'économie, de tourisme, d'éducation, de capital humain, d'infrastructures, d'industrie et de transfert de connaissances. Il n'a eu de cesse de se développer depuis et a bénéficié, au cours de ces 70 années, de l'accompagnement du Conseil d'Etat. Aujourd'hui, il s'agit de la plus grande organisation internationale présente à Genève.

Le CERN a été choisi par la communauté scientifique internationale pour étudier la faisabilité d'un Futur collisionneur circulaire (FCC), qui servirait aux futures générations de physiciennes et physiciens du monde entier. D'autres lieux autour du globe sont envisagés; cependant, la stabilité politique, les installations actuelles, les connaissances sur la géologie, développées à la suite de la construction du Grand collisionneur de hadrons (*Large Hadron Collider* – LHC), et la présence d'une expertise scientifique, technique et industrielle liée aux activités du CERN, font de notre région une candidate évidente pour accueillir cette installation d'importance mondiale. Afin d'accompagner au mieux les nouveaux projets de développement territorial du CERN, et notamment le programme du FCC, le Conseil d'Etat a souhaité renforcer l'appui de l'Etat de Genève en créant une cellule de projet et de coordination dédiée au FCC. Celle-ci doit continuer d'offrir au CERN une interface à même de garantir des réponses réactives et priorisées, conformément à ses besoins et au rôle de l'autorité hôte.

De plus, un comité tripartite, réunissant le CERN, les autorités françaises et les autorités suisses, parmi lesquelles le canton de Genève, a été mis en place afin d'offrir toute la visibilité nécessaire sur les étapes et les conditions de réussite de ce projet. Si la décision de construction est prise par le Conseil du CERN, le canton poursuivra son accompagnement, afin de définir les conditions et procédures d'implantation, en collaboration avec l'organisation internationale.

Enfin, le Conseil d'Etat a souhaité obtenir un soutien fédéral, en sollicitant la mise en place d'un plan sectoriel dédié au CERN, qui devrait pouvoir aboutir d'ici la fin de l'année 2025.

Le projet FCC offrirait la possibilité de donner une continuité à ces activités, au profit des générations futures.

En raison de l'intérêt cantonal qu'il y a à conforter la Genève internationale et, notamment, à soutenir le CERN dans ses développements, les actions menées à ce jour sont destinées à se poursuivre, en partenariat avec la Confédération et avec la France, l'administration cantonale ayant été organisée de manière à fournir les réponses adaptées à ce projet, dont les enjeux et les impacts sont notables pour notre territoire. Le plan de communication élaboré par le CERN, en coordination avec les autorités hôtes, est mis en œuvre depuis 2023, à destination de la population et des acteurs du territoire, et doit offrir davantage de visibilité au CERN et au FCC dans les années à venir, en cohérence avec la maturité du projet.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :
Nathalie FONTANET